CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la Séance du lundi 4 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf le quatre mars à dix-neuf heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Robert TRUCHET, Maire

Présents : COSTE Gabriel, COVAREL Danielle, CHAMPLONG Claude, VIALLET Ludivine, BLANC-COQUANT Roger, VALLOIRE Christophe, RAYMOND Jérôme, PARAZ Frédéric

Excusés : BAIN Philippe donne procuration à Gabriel COSTE

Date de Convocation : 21/02/2019 **Date d'affichage** : 22/07/2018

Nombre de conseillers :
En Exercice : **10** Présents **: 09** Votants **: 10**

MODIFICATION STATUTAIRE DU SDES

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé :

Autorise Monsieur le Maire à prendre une délibération pour approuver les modifications statutaires du SDES à l'unanimité.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal décide de prévoir au budget en fonction des recettes :
Budget communal débats sur :

- Réseaux eaux pluviales et réseaux secs aux Bottières
- Route de Bois BOZON
- Travaux divers (Voiries et bâtiments)
- Achat matériel informatique

ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à réaliser un questionnaire pour un sondage auprès des administrés sur la coupure des éclairages publics en proposant divers créneaux.

SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à prendre une délibération pour octroyer une subvention à **:**

Régul 'Matou : pour 100 €
Vivre et agir en Maurienne : 100 €
Voyage scolaire Lycée pour un élève : 50 €
SKI CLUB Jarrier/Bottières : 200 €

Ainsi fait et délibéré en séance à Saint-Pancrace, les jours, mois et an susdits.

A Saint-Pancrace, le 5 Mars 2019
Le Maire, Robert TRUCHET